



Donald Trump perdu dans son labyrinthe



Un proverbe dit que c'est par la bouche que le poisson va à l'hameçon et c'est ce que vit sur sa propre chair l'imprévisible président des États-Unis, Donald Trump qui, grâce à son incontinence verbale, s'embourbe de plus en plus dans des problèmes avec le pouvoir judiciaire de son pays où sa crédibilité ne cesse de baisser.

Tous les jours, avant de commencer sa journée, le chef de la Maison-Blanche consacre un temps à poster des messages sur son compte twitter qui exerce une fascination bizarre sur lui, mais à son grand malheur, beaucoup de ces messages n'ont pas été bien pensés et leur répercussion est très souvent négative et parfois explosive.

C'est ce qui lui est arrivé avec un de ses plus récents messages dans lequel il appelle le Procureur Général, Jeff Sessions, à suspendre l'enquête sur la présumée intervention russe aux élections présidentielles de 2016, enquête qui est dirigée par le procureur spécial Robert Mueller.

Il s'agit d'un acte maladroit et sans précédents aux États-Unis où, jusqu'à présent, les présidents ont pris bien soin, au moins en public, de ne pas interférer dans le travail d'autres organes de l'État.

Bien qu'il soit difficile de déférer le président devant les tribunaux, de nombreuses personnalités dont deux anciens procureurs, Patrick Leahy et Richard Blumenthal, ont signalé que le twitt de Donald Trump est en réalité une obstruction à la justice ce qui, aux États-Unis, revient à commettre un délit fédéral. Immédiatement l'équipe du président a fait marche



arrière et elle a dit qu'il s'agit d'un simple avis, pas d'un ordre et que cela n'a donc aucun poids légal.

Pour couronner le tout, le gouvernant a dit que l'enquête en question est une véritable « chasse aux sorcières » organisée par ses ennemis, c'est-à-dire, par le Parti Démocrate, mais il s'avère qu'aussi bien le procureur spécial Mueller que le vice-procureur qui l'a nommé militent dans les rangs des Républicains.

Mais, ce n'est pas la seule friction de Trump avec le système judiciaire. Cela fait quelques heures seulement, un juge du 9eme circuit du District des États-Unis de la Cour d'Appel, a annulé définitivement l'ordre exécutif du président réduisant le financement des dites « villes Sanctuaires » qui apportent de l'aide aux immigrants sans papiers.

Trump a menacé ces villes, comtés et États de leur réduire les assignations de fonds s'ils s'obstinaient à ne pas collaborer avec les autorités migratoires dans le repérage, l'arrestation et l'expulsion des sans papiers, mais le magistrat a signalé que le président manque d'autorité pour modifier des conditions du budget approuvé par le Congrès ce qui laisse automatiquement sans effet la mesure prise par le magnat.

Il s'agit d'un rude coup à la politique migratoire intolérante du gouvernement étasunien qui a été critiqué tant à l'intérieur qu'à l'étranger pour les excès commis contre les immigrants et parmi lesquels figure la séparation des enfants de leurs parents y compris d'enfants en bas âge.

C'est un labyrinthe tortueux dans lequel vit le magnat président qui n'a pas encore appris un principe élémentaire de la politique, quel que soit le niveau concerné, et c'est que le bec cloué ça évite de gober les mouches.